



RAPPORT ANNUEL 2025



Agir avec et pour les habitants

SOMMAIRE

Carte des Régies	4
Le mot des co-présidents	5
Le Mouvement des Régies	6
Organigramme	8
Ressources financières	9
Les Régies de Quartier et de Territoire	10

P.12
Accompagner
le développement
des Régies

P.13
Achats publics
responsables

P.15
Gouvernance &
Vie associative

P.16
Temps forts
2025

P.18
Transition
écologique
et solidaire

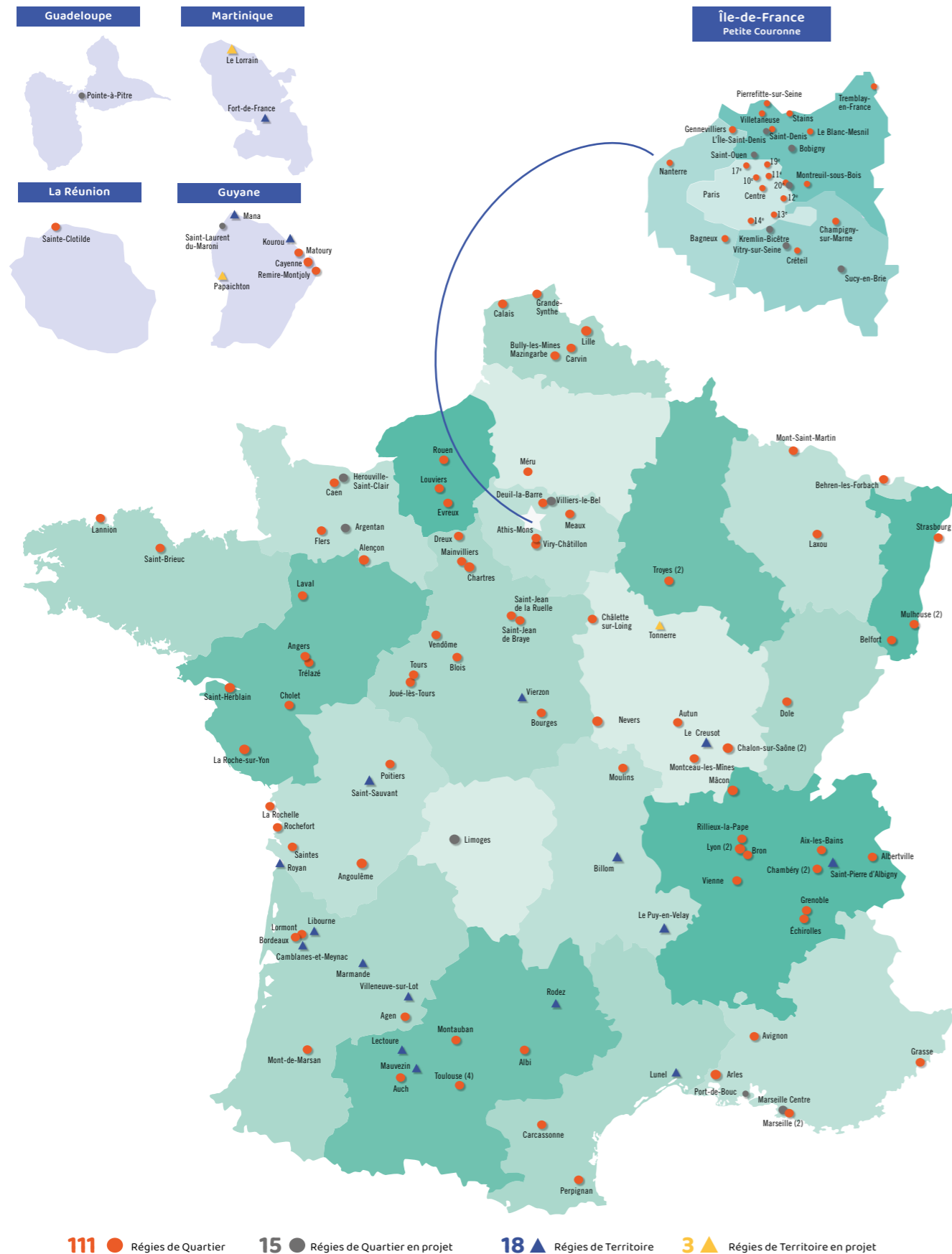
P.19
Emploi &
parcours

P.20
Développement
social

Les visites apprenantes	21
La formation dans les Régies	22
Passag/e/s	24
L'Association européenne des réseaux et Régies de Quartier (AERDQ)	25
Communication & plaidoyer	26
Le Syndicat employeur des Régies de Quartier (SERQ)	28
Perspectives 2025-2028	31

CARTE DES RÉGIES

129 RÉGIES DE QUARTIER ET DE TERRITOIRE, 18 RÉGIES EN PROJET



LE MOT DES CO-PRÉSIDENTS

RÉSOLUMENT ENGAGÉS AU SERVICE DES RÉGIES ET DE NOTRE MODÈLE



Vincent Énard & Frédéric Fonton
co-présidents
du Mouvement des Régies

L'année 2025 a été marquée par de nombreux défis pour le milieu associatif, l'économie sociale et solidaire, ainsi que pour l'ensemble des acteurs et actrices engagés au service de l'intérêt général. Dans un contexte en évolution rapide, les Régies de Quartier et de Territoire ont dû s'adapter à un environnement plus incertain, marqué notamment par une fragilisation progressive de certaines de nos ressources, dans l'hexagone comme dans les territoires d'outre-mer.

Cette situation nous a amenés à renforcer notre vigilance dans la conduite de nos activités et de nos projets de développement. Les évolutions des politiques publiques, les débats autour des financements de l'insertion par l'activité économique et de la politique de la ville, ainsi que les réajustements budgétaires de certains de nos partenaires historiques, ont suscité des interrogations légitimes pour l'avenir de notre réseau.

Face à ces enjeux, notre Mouvement a choisi de rester pleinement mobilisé et tourné vers l'avenir. Depuis l'Assemblée générale de 2025, nous avons engagé une réflexion approfondie sur la gouvernance du Mouvement des Régies afin de renforcer notre représentativité et notre capacité d'action au niveau national. La mise en place, à titre transitoire, d'une mission de coprésidence assurée par deux directeurs témoigne de cette volonté d'adaptation, de coopération et d'innovation organisationnelle au service de notre projet collectif.

Un modèle qui reste pertinent

Dans ce contexte difficile, le Mouvement des Régies a continué à grandir, en s'appuyant notamment sur la force de son label et du projet qu'il porte. En 2025, nous avons labellisé 2 Régies de Quartier ou de Territoire et nous comptons 20 projets de créations. Ces chiffres témoignent du dynamisme de notre réseau et de la qualité de l'accompagnement que nous proposons. Ils indiquent aussi clairement que notre modèle reste très attractif et pertinent pour répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux des territoires défavorisés. Nous y sommes souvent les derniers employeurs et acteurs d'un espoir de cohésion sociale, d'accès à la citoyenneté et de revitalisation économique.

Mobilisés pour défendre le budget de l'IAE

C'est pour défendre nos convictions et la pérennité de notre modèle que les Régies se sont massivement mobilisées à l'automne dernier, au sein du Collectif IAE, afin de préserver le budget de l'insertion par l'Activité Economique. Partout en France, nous avons sensibilisé nos élus nationaux pour en faire des relais de nos demandes. Les résultats obtenus, à l'issue des échanges parlementaires, renforcent notre détermination à poursuivre ce combat collectif. Nous remercions sincèrement les directeurs, présidents, salariés et administrateurs des Régies qui se sont mobilisés aux côtés de leurs partenaires et des autres acteurs de l'IAE. Cette mobilisation se poursuivra à l'occasion du PLF 2027.

L'Europe et la formation, au cœur de nos préoccupations

2025 a également été une année de revitalisation de l'AERDQ et de réaffirmation de notre ambition européenne. Avec une gouvernance renouvelée et l'engagement d'un nombre croissant de Régies, l'Association Européenne des Réseaux et Régies de Quartiers a retrouvé une dynamique forte.

La situation de Passage/s, notre organisme de formation, a aussi été au cœur de nos préoccupations. Du fait d'une baisse continue des commandes et d'une carence de direction, Passage/s a connu un moment de fortes difficultés. Déjà engagée en 2024, la mobilisation résolue de la gouvernance du Mouvement et de ses salariés a permis la poursuite de l'activité, avec des perspectives de retour à un plan de charge qui pourra sécuriser la continuation de l'offre de formations au service des Régies. Plus largement, la vie de notre Mouvement a été rythmée par le travail réalisé au sein de nos commissions, groupes de travail et communautés de pratiques, qui enrichissent notre réflexion collective et apportent une aide concrète à l'ensemble des Régies.

Ce rapport annuel témoigne de la richesse et de la diversité de notre réseau. Nous remercions chaleureusement toutes celles et ceux qui y ont contribué.

LE MOUVEMENT DES RÉGIES

Créé en 1988, le Mouvement des Régies (ex Comité National de Liaison des Régies de Quartier) est la tête de réseau des 129 Régies de Quartier et de Territoire présentes en France.

Le Mouvement des Régies réunit toutes les associations ayant obtenu le label « Régies de Quartier » ou « Régies de Territoire ». La procédure de labellisation orchestrée par le Mouvement des Régies permet de vérifier que le projet porté par l'association correspond bien aux dimensions économique, sociale, politique et éthique définies dans les deux textes fondateurs : **la Charte Nationale des Régies de Quartier et le Manifeste des Régies de Quartier.**

NOS MISSIONS

Étudier les demandes de création de Régies

Le Mouvement des Régies accompagne les porteurs de projet alors que la Régie de Quartier/Régie de Territoire n'est encore qu'une idée. L'accompagnement se concrétise par une convention entre le Mouvement des Régies et la collectivité locale ou un bailleur social ou un collectif d'habitant-es qui a la volonté de voir naître une Régie sur son territoire. La démarche consiste à aider à formuler un projet de Régie de Quartier ou de Régie de Territoire cohérent au regard des problématiques locales et conforme à l'esprit du Manifeste et de la Charte des Régies de Quartier.

Garantir l'utilisation du label

Le Mouvement des Régies veille à ce que les associations créées ou devenues Régies de Quartier et de Territoire continuent à respecter les engagements et les valeurs portés par le label. Le Mouvement des Régies a la capacité de retirer le label à une Régie qui se serait trop éloignée de ces principes.

Représenter

La dimension politique est à l'origine du Mouvement des Régies de Quartier. Le projet politique reste aujourd'hui encore prégnant et actuel. Défendre les intérêts des Régies de Quartier et de Territoire à travers des plaidoyers ou des prises de parole publique auprès des autorités compétentes, en particulier sur nos champs d'intervention privilégiés (emploi, politique de la ville, vie associative) est une des missions majeures du Mouvement des Régies.

Animer

La force du réseau des Régies de Quartier et de Territoire réside dans les nombreux échanges des Régies avec le Mouvement des Régies et entre elles. Le Mouvement des Régies, via sa délégation générale et ses équipes salariées, se déplace régulièrement auprès des Régies. Des temps de rencontres, de réunions, de groupes de travail ponctuent l'année et favorisent le sentiment d'appartenance, la capitalisation et le transfert des pratiques entre les Régies.



L'Assemblée générale 2025 du Mouvement des Régies.

Accompagner

Le Mouvement des Régies développe, en direction des Régies, appui, conseils et accompagnements sur de nombreux aspects : marchés publics, fiscalité, gestion économique et financière, gouvernance, emploi et parcours d'insertion, accompagnement des équipes, développement des partenariats locaux, implication dans la vie associative locale... Ce soutien se décline de manière collective (séminaires, formations...), individuelle (sur sollicitation des Régies ou de leurs partenaires), ou par le biais d'outils méthodologiques tels que les guides thématiques.

LE MOUVEMENT DES RÉGIES, UNE ORGANISATION DÉMOCRATIQUE ET PARTICIPATIVE

L'organisation et la vie des instances sont essentielles au bon fonctionnement démocratique de notre mouvement. Le Mouvement des Régies s'est doté de plusieurs instances se réunissant et se renouvelant régulièrement.

L'Assemblée générale est un événement fort de la vie associative de notre mouvement. Toutes les Régies sont invitées (présidences, directions, bénévoles, accompagnés parfois de salariés). Ce rassemblement est aussi l'occasion d'accueillir les partenaires du Réseau, formateurs, consultants, partenaires institutionnels... afin de nourrir les nombreux échanges sur les pratiques et les préoccupations des participants. Près de 300 personnes participent chaque année, à ce grand moment de convivialité partagé.

Le Conseil d'administration est composé de 15 Régies titulaires, élues pour trois ans, et de trois Régies suppléantes, élues pour un an. Ces 18 Régies sont élues par l'Assemblée Générale et représentées au Conseil d'Administration par leur binôme Présidence/Direction.

Aux côtés de ces 18 Régies (36 personnes) siègent les dix délégués en région, Clotilde Bréaud, présidente d'honneur et quatre membres associés élus pour un an. En 2025, il s'agit de : Jean-François Gonnet, Mohamed Rhoulam, Régis Mitifiot et Jacques Limouzin.

Le Bureau, représenté par 10 membres du Conseil d'administration (CA), a pour fonction de veiller à la bonne mise en œuvre des orientations fixées en Assemblée générale (AG) et par le CA. Il se réunit tous les mois et pilote avec la Délégation générale les grandes orientations décidées en AG et au CA. Les membres du Bureau sont renouvelés chaque année.



Le Mouvement des Régies, présent au Congrès Hlm.

Les Délégués en Région assurent une représentation du réseau national. Chaque région correspond à une ou plusieurs régions administratives. La délégation est assurée par une personne, professionnelle ou bénévole d'une Régie, désignée par le bureau du Mouvement des Régies. Les délégués en Région ont principalement pour mission de faire le lien entre le Mouvement des Régies et les Régies (labellisation, intégration des acteurs au sein du Réseau...).

En plus de leurs rôles consultatifs, ces délégués assurent également des missions de représentation dans les institutions locales (Comité Départemental de l'Insertion par l'activité économique, Chambre Régionale de l'Économie sociale et solidaire, inter-réseau IAE...) et de relais en faveur de la formation et du développement du réseau.

ORGANIGRAMME

Le Mouvement des Régies (anciennement Comité National de Liaison des Régies de Quartier, CNLRQ) a été créé en 1988. Porte-voix et ressource pour les 129 Régies de Quartier et de Territoire, le Mouvement est le reflet de leur diversité et de leur créativité. Il soutient et stimule leur capacité à mettre en oeuvre, avec leurs partenaires, des réponses pragmatiques, locales et sur mesure aux besoins des habitant-es.

VINCENT ÉNARD
Co-président
presidence@lemouvementdesregies.org

FRÉDÉRIC FONTON
Co-président
presidence@lemouvementdesregies.org

CLOTILDE BREAUD
Présidente d'honneur
clotilde.b@orange.fr

ANGÉLIQUE ROSE
Déléguée générale
angelique.rose@lemouvementdesregies.org

ANTOINE SIMON
Délégué général adjoint
antoine.simon@lemouvementdesregies.org

PÔLE MOYENS GÉNÉRAUX

COVI AKAKPO
Responsable administratif, comptable et paye
comptabilite@lemouvementdesregies.org

MARIE-SOPHIE SIMON
Responsable communication & plaidoyer
mariesophie.simon@lemouvementdesregies.org

PÔLE DÉVELOPPEMENT & APPUI

JULIEN DANIEL
Chef de projet gestion-finances
julien.daniel@lemouvementdesregies.org

JONATHAN NLOKA
Juriste
jonathan.nloka@lemouvementdesregies.org

RÉGIS NICOLAS
Chargé de mission gestion-finances
regis.nicolas@lemouvementdesregies.org

JENNIFER HAMM
Cheffe de projet développement social
jennifer.hamm@lemouvementdesregies.org

ACHILLE AUBRY
Chargé de mission gestion-finances
achille.aubry@lemouvementdesregies.org

ARIANE LACOTTE
Cheffe de projet transition écologique et solidaire
ariane.lacotte@lemouvementdesregies.org

MARION GINOLIN
Chargée de mission gestion-finances
marion.ginolin@lemouvementdesregies.org

LUCILLE NOURI
Cheffe de projet emploi et parcours
lucille.nouri@lemouvementdesregies.org

PÔLE FORMATION

CÉLINE GOYET
Coordinatrice formation
celine.goyet@lemouvementdesregies.org

JULIE FONTRINE
Assistante formation
formation@lemouvementdesregies.org

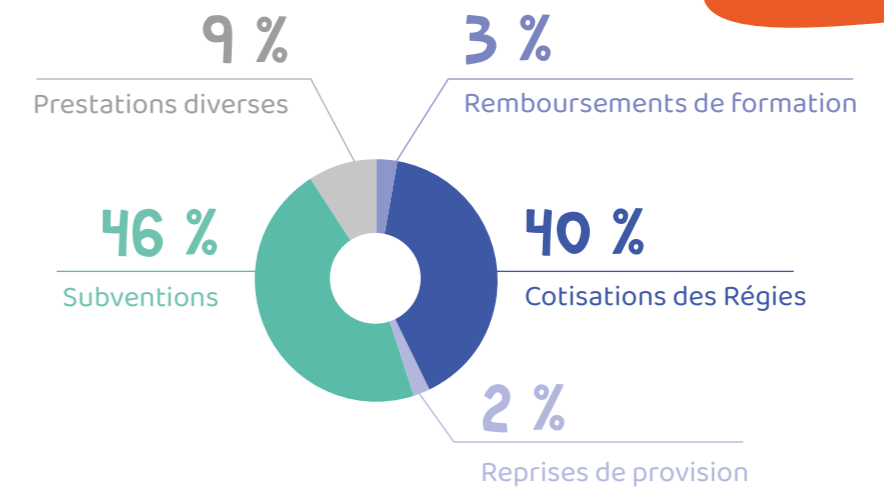
RESSOURCES FINANCIÈRES

Le Mouvement des Régies est une association Loi 1901 dont le budget annuel avoisine les **2,5 M€.**

Les **fonds associatifs** du Mouvement des Régies atteignent **679 K€.**

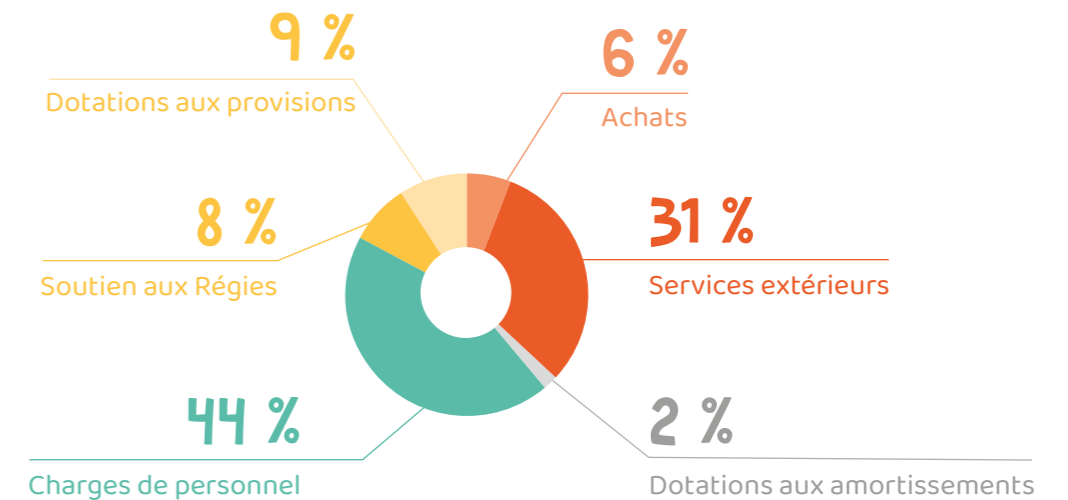
Ses ressources proviennent essentiellement des adhésions des Régies de Quartier et de Territoire pour **46 %** et des subventions pour **52 %**.

NOS RESSOURCES



Nos ressources sont enrichies par les contributions volontaires bénévoles, qui représentent autour de **30 %** des produits d'exploitation totaux.

NOS CHARGES





RÉGIES DE QUARTIER ET DE TERRITOIRE

L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE AVEC ET PAR LES HABITANT·ES

Histoire : des habitant·es en prise avec leur territoire

L'énergie citoyenne est au fondement même de l'histoire des Régies. La première Régie de Quartier est le fruit d'une lutte menée par les habitant·es d'un quartier de Roubaix, à la fin des années 1960, pour s'opposer à un projet de rénovation urbaine élaboré sans concertation.

De cet aménagement urbain émergeront de nouvelles questions portant sur la gestion des espaces communs et sur l'insertion économique et sociale des habitant·es. Questions dont s'emparent à nouveau habitant·es et associations et dont une des réponses conduira à la création de la première Régie de Quartier en 1980.

À la suite de l'expérience de Roubaix sont nées deux autres Régies de Quartier « expérimentales », à Meaux et Marseille, suivies rapidement par d'autres. Le besoin de créer un réseau face au nombre croissant de Régies a donné naissance en 1988 au Mouvement des Régies. Pour protéger et revendiquer l'originalité du modèle des Régies de Quartier, un label a été déposé à l'INPI en 1991 afin de défendre la marque, en même temps qu'une Charte nationale fixait les principes et valeurs.

Le Mouvement s'est ensuite consolidé avec l'accroissement régulier du nombre de Régies de Quartier. L'apparition en 2002 des premières expérimentations en milieu rural a ouvert la voie aux Régies de Territoire.

LE SAVIEZ-VOUS ?



D'où vient le nom « Régie de Quartier » ?


Le terme « Régie » est inspiré de la régie théâtrale, qui éclaire et sonorise la mise en scène. Elle est l'outil de la mise en scène des habitant·es (les acteurs) dans leur espace de vie (la scène), de la représentation d'eux-mêmes dans leur vie quotidienne. Elle anime la gestion du quartier en répondant aux demandes des habitant·es.


Le socle du projet politique des 129 Régies de Quartier et de Territoire consiste à répondre aux besoins des habitant·es dans leur lieu de vie. Que ce soit à l'échelle d'une résidence, d'un quartier, d'une communauté d'agglomération, l'enjeu est d'intervenir sur le territoire en associant étroitement les trois acteurs principaux : les habitant·es, les collectivités locales et les bailleurs sociaux.

Un projet global, ancré dans l'Économie sociale et solidaire (ESS), l'Insertion par l'activité économique (IAE) et l'éducation populaire

Chaque Régie de Quartier et de Territoire développe des activités liées au contexte et aux besoins de ses habitant·es. Pour autant, elles ont toutes en commun de s'appuyer sur 4 piliers :

<p>1. Un projet citoyen</p> <p>Les Régies mobilisent les habitant·es pour qu'ils participent aux décisions de l'association et à la gestion de leur cadre de vie.</p> <p>> Les habitant·es sont majoritaires dans les instances de gouvernance des Régies de Quartier et de Territoire.</p>	<p>2. Développement social</p> <p>Les Régies développent des réponses sur-mesure aux besoins sociaux et renforcent le lien social entre les habitant·es pour qu'ils soient acteurs de leur territoire.</p> <p>> Les Régies déploient par exemple des activités autour de la médiation, de la mobilité, de l'économie circulaire, de la fracture numérique, etc.</p>	<p>3. Développement économique</p> <p>Les Régies portent des activités économiques pour entretenir l'espace commun, améliorer le vivre ensemble et créer des emplois.</p> <p>> Les Régies se doivent d'être les opérateurs privilégiés de la gestion urbaine (entretien, nettoyage, déchets, etc.) d'un territoire.</p>	<p>4. Soutenabilité des territoires</p> <p>Les Régies contribuent à rendre les habitant·es acteurs du changement en leur redonnant du pouvoir d'agir sur les questions écologiques pour davantage de justice sociale.</p> <p>> Les Régies développent des activités autour du réemploi, de l'agriculture et de l'alimentation, de la mobilité et la lutte contre la précarité énergétique, etc.</p>
--	--	--	--





« Création de la première Régie de Quartier en 1980 ».

Vidéo disponible en flashant ce code.



ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES RÉGIES

Le Mouvement des Régies accompagne les Régies tout au long de leur existence. De l'association de préfiguration, à la labellisation, suivie par la revoiture après quelques années d'existence et enfin à tous les moments de développement ou d'instabilités, le Mouvement des Régies est là pour guider et épauler la Régie. Ce soutien couvre tous les domaines : les activités portées, la gouvernance, la mobilisation des acteurs.

Les équipes du Mouvement apportent des solutions et une aide personnalisée aux Régies. Leur intervention technique se fait en lien permanent avec les exigences du projet politique. Une solidarité concrète est également à l'œuvre dans le réseau entre Régies de Quartier et de Territoire.

ACHATS PUBLICS RESPONSABLES : SE DÉMARQUER AVEC LES RÉGIES

Dans un contexte où la commande publique est de plus en plus mobilisée comme levier de transition écologique et sociale, le Mouvement des Régies a poursuivi en 2025 son travail d'accompagnement juridique et stratégique afin de renforcer la place des Régies comme partenaires privilégiés des acheteurs publics, en particulier des bailleurs sociaux.

Nos interventions ont permis d'appuyer les Régies dans la compréhension et la mobilisation des outils du Code de la commande publique, tout en veillant à inscrire ces démarches dans le projet politique porté par le Mouvement des Régies.

Un travail spécifique a été mené sur l'appui à la construction de marchés, en lien étroit avec les partenaires bailleurs, afin de favoriser l'émergence de cadres contractuels adaptés aux spécificités des Régies. Cet accompagnement a permis de sécuriser juridiquement les montages, d'optimiser l'intégration de clauses sociales et environnementales, et de valoriser pleinement les activités des Régies dans une logique de partenariat durable.

Au-delà de la réponse à des appels d'offres, il s'agit d'accompagner une évolution des pratiques d'achat vers des logiques plus coopératives, intégrant les enjeux sociaux et environnementaux dès la conception des marchés.

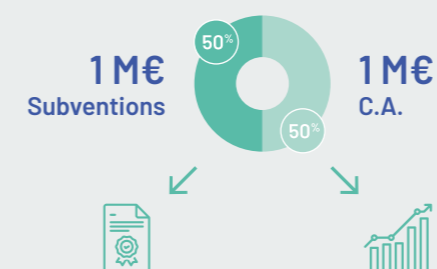
Ce positionnement s'inscrit pleinement dans les piliers défendus par le Mouvement, l'Économie sociale et solidaire, la Transition écologique et solidaire, l'Insertion par l'activité économique et développement de la citoyenneté que les Régies contribuent à rendre opérationnels dans le cadre de leurs interventions.

En ce sens, la commande publique devient un véritable levier de mise en œuvre du projet politique des Régies, permettant de concilier performance économique, utilité sociale et impact environnemental.

Enfin, ce travail a contribué à renforcer les relations entre les Régies et leurs partenaires, en particulier les bailleurs sociaux, en favorisant une meilleure compréhension mutuelle des contraintes et des objectifs de chacun. Il participe ainsi à la structuration de partenariats durables, fondés sur la confiance, l'ancrage territorial et la co-construction de réponses adaptées aux enjeux locaux.

Chiffres clés d'une Régie (en moyenne)

PRODUITS* : 2 000 000 €

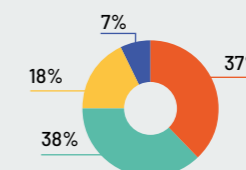
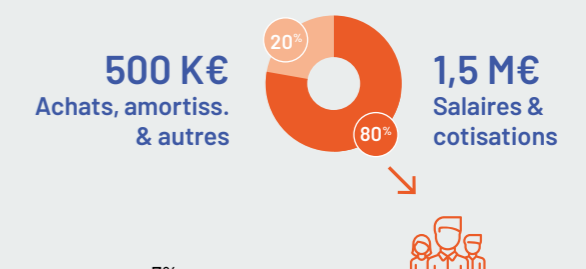


Subventions très majoritairement issues de l'insertion par l'activité économique/des politiques publiques de l'emploi.

Chiffre d'affaires (en moyenne) dont :

- 38 % avec les collectivités
- 37 % avec les bailleurs
- 18 % des entreprises, associations et syndicats de copropriété
- 7 % de particuliers.

CHARGES : 2 000 000 €



Masse salariale chargée composée en moyenne de 98 salarié-es soit 55 ETP dont 69 % d'effectifs en parcours d'insertion.

* Données Enquête OSCAR 2025.

ACCOMPAGNEMENTS SOCIO-ÉCONOMIQUES : DE LA GESTION À LA STRATÉGIE

Les Régies de Quartier et de Territoire portent un projet politique ambitieux au service du développement économique, social, citoyen, écologique et solidaire de leurs territoires d'implantation.

Chaque Régie est unique par son histoire, son territoire, son équipe et ses partenaires, mais les enjeux socio-économiques sont souvent partagés. La solidité du réseau repose sur son expérience collective et sa solidarité en cas de difficulté (accompagnement des salarié-es, des administrateur-rices et des délégations régionales, appui aux directions de transition,...). Le modèle socio-économique des Régies s'appuie, quant à lui, sur la diversité des leviers d'action — politiques, organisationnels, économiques et financiers — pour faire face aux aléas et sécuriser le projet associatif.

La plupart des accompagnements auprès des équipes dirigeantes des Régies se fait individuellement, sur la base d'un diagnostic du modèle socio-économique pour identifier et mettre en œuvre des solutions adaptées, quelle que soit la phase de vie de la Régie.

CHIFFRES CLÉS 2025

6 Régies soutenues pour **96 K€** par le FAPE-EDF

14 Régies soutenues pour **126 K€** par la Fondation Bruneau.

Kopeko, thermomètre, travaux de capitalisation... mobiliser l'expérience collective

Plusieurs outils d'échanges permettent de rassembler, d'analyser et de partager la riche intelligence collective des Régies.

Depuis 2023, la communauté de pratiques « Kopeko » réunit une soixantaine de directions et de métiers financiers au sein d'une liste d'échanges par courriels, ainsi que d'ateliers et de réunions collectives. Ces dispositifs permettent de faire remonter les questions et réponses des Régies sur des sujets techniques et stratégiques.

Chaque année, le réseau produit également de nombreux cadres d'échanges et ressources :

- Outil « Budget prévisionnel analytique » actualisé
- Mise à jour régulière de l'outil de veille des AAP et Fondations
- Mémo Paies 2025 (avec le SERQ et Atwo Conseil)
- Webinaire et documents sur la réforme du plan comptable 2025
- « Thermomètre écofi des Régies » (indicateurs économiques et financiers sur la base de l'analyse d'environ 90 comptes certifiés) pour comparer chaque Régie
- Ateliers thématiques avec la Kopeko (achat ou location de véhicules, le maraîchage d'insertion)
- Près de 80 réponses à l'enquête OSCAR.

47 Régies accompagnées (+12 par rapport à 2024)
116 jours d'accompagnement* (+1,5 jours par rapport à 2024)

FOCUS

Une Régie « sauvée », grâce à la mobilisation collective

Une Régie de Quartier d'Auvergne-Rhône-Alpes avait enchaîné 3 années déficitaires (-848 K€ de déficits en 3 ans).

Un changement de gouvernance et de direction a facilité l'accompagnement de la structure par le Mouvement des Régies. Plusieurs leviers ont pu être activés :

- diagnostic et accompagnement pendant le redressement judiciaire,
- direction de transition,
- exonération de cotisation,
- interventions du délégué régional et du trésorier du Mouvement des Régies,
- rencontre avec le Maire de la commune,
- courrier au tribunal...

Contre l'avis du mandataire judiciaire qui recommandait sa liquidation, cette Régie de Quartier s'est redressée en un an (+61 K€ de résultat d'exploitation en 2025), grâce à la mobilisation collective du réseau, de l'équipe salariée de la Régie et de son nouveau binôme présidence-direction, sauvant ainsi plus d'une cinquantaine de postes !

GOVERNANCE ET VIE ASSOCIATIVE

En 2025, les Régies ont de nouveau exprimé des besoins variés en matière d'accompagnement à la gouvernance, qu'il s'agisse de la révision de leurs statuts, du bon fonctionnement de leurs instances ou de l'appui à des temps clés de la vie associative (assemblées générales, conseils d'administration, bureaux).

Dans la continuité de la structuration engagée l'année précédente, l'appui juridique du Mouvement des Régies a permis de renforcer l'accompagnement, en cohérence avec le projet politique porté par le Mouvement.



La refonte statutaire

La refonte statutaire s'est affirmée comme un axe central de l'année 2025. Au-delà de l'actualisation des cadres juridiques, ces démarches ont permis aux Régies de réinterroger leur projet politique, de clarifier les rôles au sein de leurs instances et de sécuriser leurs prises de décision, comme en témoigne le travail effectué, par exemple, avec la Régie de Grande Synthe.

En 2025, l'appui juridique s'est donc fortement concentré sur la nécessité de renforcer les piliers fondamentaux défendus par le réseau — l'Économie sociale et solidaire, la Transition écologique et solidaire, l'Insertion par l'activité économique et le développement de la citoyenneté sur les territoires — en les inscrivant plus pleinement dans les statuts et les pratiques de gouvernance des Régies de Quartier et de Territoire.

Parallèlement, un appui soutenu a été apporté aux Régies sur le maintien effectif de leurs instances de gouvernance et le respect de leurs obligations statutaires, dans un contexte où certaines structures peuvent rencontrer des fragilités en matière de mobilisation ou de renouvellement des membres.

Cet accompagnement a permis de garantir la continuité démocratique des associations tout en renforçant la cohérence entre leur fonctionnement et leur projet associatif. Une attention particulière est apportée aux préfigurations de Régies de Quartier sur ce sujet comme pour celle de Vitry-sur-Seine ou encore celle de Cap Excellence en Guadeloupe en 2025.

Enfin, l'année 2025 a été marquée par la mise en place et le suivi d'une commission gouvernance à l'échelle du Mouvement. Cet espace de réflexion collective, animé avec l'appui du juridique interne, a permis d'engager un travail prospectif sur la gouvernance du futur, en lien avec les valeurs et orientations politiques du réseau.

Deux réunions de commission se sont tenues en novembre et décembre 2025, rassemblant une dizaine d'administrateur-rices et membres du Mouvement des Régies.

Les premières contributions de cette commission ouvrent des perspectives pour faire évoluer les pratiques et adapter durablement la gouvernance du Mouvement aux enjeux à venir.

* par accompagnement, on ne comptabilise pas les appuis aux Régies qui ont nécessité moins d'un jour de travail.

TEMPS FORTS



RÉGIE DES QUARTIERS AIXOIS (ARQA)

Inauguration le 24 octobre 2025

De nouveaux locaux pour la blanchisserie

Créée en 2016, la blanchisserie LAVRECO s'est installée dans des locaux plus spacieux, permettant d'optimiser le traitement du linge tout en réduisant son impact écologique. Elle traite chaque jour 600 à 800 kg pour particuliers, professionnels et institutions. L'équipe compte aujourd'hui 15 personnes en parcours d'insertion.



RÉGIE DE QUARTIER GARROS SERVICE (AUCH)

7 juin 2025

Ouverture du tiers-lieu 4Bis

Le tiers-lieu 4Bis a ouvert son jardin pédagogique au public à l'occasion des « rendez-vous aux jardins ». 67 participant-es ont pris part à cette journée conviviale, mêlant ateliers (argile, photographie), découverte du projet de conception stockage alimentaire avec l'INRAE et l'INRAP, et concert. Un événement qui a renforcé les liens avec les habitant-es et valorisé les actions écologiques du lieu.



RÉGIE DE QUARTIER LES RAYONS

Déploiement du compostage de quartier

En 2025, la Régie de Stains a remporté deux lots pour développer le compostage sur 9 communes de Plaine Commune. Le projet associe installation, suivi des composteurs et livraison de broyat en mobilité douce. 52 composteurs ont été installés ou suivis et deux formations de référent-es ont été organisées, dans une logique d'économie circulaire locale.



RÉGIE DE QUARTIER RIB

Un jardin partagé porteur de mémoire

En 2025, la Régie RIB a valorisé le jardin partagé de Parilly à travers un projet de mémoire porté avec les habitantes jardinières. Il a donné lieu à la publication du livre « Les Mains dans la terre, les Cœurs en partage ». Le jardin y apparaît comme un espace de lien social, d'émancipation et d'intelligence collective, prolongé par des expositions, rencontres et débats.



RÉGIE DE QUARTIER DE BAGNEUX

28 juin 2025

20 ans célébrés avec les habitant-es

Pour ses 20 ans, la Régie a organisé une journée réunissant habitant-es, bénévoles et partenaires. Au programme : danse, yoga, musique, chasse au trésor et exposition retraçant son histoire. Un moment fédérateur pour valoriser les parcours et l'engagement collectif.



RÉGIE DE QUARTIER FIBR'ETHIK

Le 25 mars 2025

Un Village de l'insertion en Savoie

Une vingtaine de structures de l'insertion (SIAE), dont la Régie de Saint-Pierre d'Albigny, ont organisé le premier « Village de l'insertion » pour sensibiliser les entreprises et prescripteurs. Face à la mobilisation, l'événement sera reconduit en 2026. Chaque participant est reparti avec une pochette en bâche réalisée par l'atelier d'éco-marquinerie de la Régie.



RÉGIES MANARÉ ET MATOURY

Les 22 et 28 août 2025

Deux nouvelles Régies labellisées

La Régie de Territoire Manaré (Mana) et la Régie inter-Quartiers de Matoury ont rejoint le réseau en 2025. Ces labellisations témoignent du dynamisme local et de la capacité à répondre aux enjeux d'insertion, de cohésion sociale et de développement économique de proximité. Elles renforcent la présence des Régies comme actrices structurantes au service des habitant-es en Guyane.



RÉGIE DES QUARTIERS LES PORTES DE L'ESSONNE

Un accompagnement social renforcé

En 2025, la Régie a renforcé l'accompagnement des salarié-es en insertion avec un suivi personnalisé centré sur le parcours de vie. Des actions concrètes ont été développées : accès au logement, santé, démarches administratives, apprentissage du français. Menée avec des partenaires spécialisés, cette approche globale place les besoins des personnes au cœur des parcours.



RÉGIE DE QUARTIER DE L'ALBIGOIS

Le 22 août 2025

Une fête pour recréer du lien

Face aux tensions liées au trafic de drogue, des habitant-es ont organisé une fête de quartier avec la Régie à Albi. Buffet, concert et animations ont rassemblé 220 personnes. Une mobilisation réussie pour réinvestir l'espace public et renforcer les liens, avec une reconduction prévue en 2026.



RÉGIE DE QUARTIER GRAINE D'ID

Une conciergerie mobile dans les quartiers

En 2025, la Régie déploie une conciergerie mobile dans sept quartiers de La Roche-sur-Yon. Ce service itinérant propose prestations du quotidien (linge, prêt d'outils...) et espaces de convivialité (tisanerie, ateliers...). Soutenu par les partenaires locaux, il s'adapte aux besoins des habitant-es et renforce le lien social.



RÉGIE DE QUARTIER SERVICE 13

Décembre 2025

Certification AFNOR en médiation sociale

La Régie Service 13 a obtenu la certification NF X60-600 délivrée par l'AFNOR. Elle reconnaît la qualité, la déontologie et le professionnalisme des pratiques de médiation sociale. Les interventions de la Régie dans l'espace public (établissements scolaires, sur le littoral et dans les quartiers prioritaires de Marseille) favorisent le dialogue, préviennent les tensions et orientent les habitant-es.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Adapter les territoires, préserver les ressources, cultiver la solidarité

Depuis l'Assemblée générale de juin 2023, la TES est inscrite dans le Manifeste du Mouvement des Régies comme 4^e pilier du projet politique. Dans les territoires populaires, les habitants et habitantes sont celles et ceux qui polluent le moins et subissent davantage les nuisances environnementales dégradant leur santé.

La Transition écologique et solidaire est un processus de transformation qui permet de :

- réduire les inégalités sociales, en donnant accès à des services innovants au plus grand nombre.
- réduire l'impact sur environnement et sur la biodiversité, en économisant les ressources.
- atténuer les effets du changement climatique pour les salariés et les habitantes.

Pour répondre à ces défis, les Régies développent des activités écologiquement et socialement responsables. Elles agissent aussi sur la réduction de leur propre impact : mobilité douce, achats responsables, sobriété énergétique, gestion écologique des espaces verts ou du nettoyage, jusqu'à l'obtention de certifications ou de labels.

Le rôle du Mouvement des Régies est de permettre l'essaimage de ces initiatives de transition partout dans le réseau, en intégrant les acteurs et actrices concernées, en territoire urbain ou rural. Cela passe par l'accompagnement individuel et collectif, l'animation d'une communauté de pratique sur la transition écologique et solidaire (la Cop Verte), l'envoi d'une infolettre mensuelle (la Lettre Verte), l'animation de formations, la production d'outils, le montage de partenariats.

Lancement du projet Transition écologique intra-Régie

Un parcours « écosystème territorial » a été lancé à la Régie Paris 19, en deux temps : un séminaire interne pour construire une vision commune de la TES et identifier un projet local, puis une rencontre avec les partenaires du territoire pour partager cette réflexion et initier des collaborations concrètes.

274 personnes dans la Cop Verte, la communauté de pratique des salarié-es engagé-es pour la TES.

4 formations orientées TES proposées au réseau.

FOCUS

Valorisation de matériaux de bâtiment à la Régie Océan de Saint-Herblain

Le secteur du bâtiment est le plus émetteur en gaz à effet de serre et producteur de déchets. À Saint-Herblain, la Régie Océan développe des actions de réemploi et de valorisation des matériaux issus des chantiers. Avec ses partenaires, elle met en œuvre la dépose sélective, afin de récupérer portes, bois, revêtements ou luminaires pour leur donner une seconde vie. Ces matériaux sont soit réemployés directement, soit réorientés vers des nouveaux usages. Cette démarche a notamment permis la réalisation d'un bardage-bois. La Régie a aussi développé une compétence en fabrication et pose de briques de terre crue pour un programme de quatre logements.

En septembre 2025, une équipe a été formée à la fabrication de l'adobe. Le chantier d'insertion a produit 1 800 briques en avril 2026. Les murs en briques de terre, intégrés à une ossature bois, seront montés en juin 2026. Ce projet illustre une transition écologique créatrice d'emplois, de savoir-faire et de ressources locales.



EMPLOI & PARCOURS

Les Régies de Quartier et de Territoire ont pour vocation d'améliorer les conditions de vie des habitantes de leurs territoires d'intervention, et ce notamment à travers l'accès à l'emploi local via le contrat à durée déterminée d'insertion. L'accompagnement proposé par le Mouvement permet de renforcer l'accès aux droits sociaux ainsi qu'aux ressources de proximité et soutient la consolidation d'un projet professionnel orienté vers l'emploi durable.

En 2025, le Mouvement des Régies a renforcé son outillage du réseau : la communauté Parcours + rassemble près de 200 professionnel·les, organise des rencontres mensuelles et a lancé sa première lettre d'information « Emploi & Parcours ».

Présentation du guide « parcours » en région

Paru en 2024, ce guide soutient la qualité des parcours d'insertion et s'aligne sur le projet politique du Mouvement des Régies ainsi que sur les projets propres à chaque Régie. En 2025, il a été présenté lors de réunions régionales (Occitanie, Nouvelle-Aquitaine, Centre-Val de Loire, PACA, Hauts-de-France), avec des échanges d'une demi-journée avec les CIP/ASP dans certaines régions et lors d'un webinaire national.

Lancement de la formation « construire un projet d'insertion dans une Régie »

Dans la continuité du guide « parcours », cette formation propose de dépasser une vision classique de l'insertion pour mieux comprendre les spécificités des parcours en Régie : au-delà de la production et de l'accompagnement professionnel, les actions de lien social et de renforcement de la citoyenneté, dans une perspective de transition écologique et solidaire, ont vocation à s'inscrire pleinement dans le temps de travail des salarié-es.

La première session a accueilli 12 CIP/ASP. Deux sessions sont prévues en 2026 : une auprès des directions et une à destination des CIP/ASP.

Vers plus de transversalité : la Journée nationale du développement social

Les Régies construisent des projets collectifs où l'emploi est un levier de cohésion sociale, et non une fin en soi. Nées des mobilisations citoyennes à Roubaix pour la réhabilitation des logements sociaux, elles placent les habitantes au cœur d'un projet politique d'accès à la citoyenneté.

Le 8 octobre 2025, la Journée nationale du développement social a réuni 50 professionnel·les, dont 22 CIP/ASP, pour travailler ensemble sur le projet politique des Régies et explorer les passerelles entre développement social de quartier et Insertion par l'activité économique.



Journée du Développement social.



CHIFFRE CLÉ

200 membres de la communauté Parcours + ont bénéficié de 7 temps d'échanges.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Le développement social couvre toutes les actions du réseau en faveur de l'amélioration des conditions de vie des habitant-es des territoires des Régies. Leurs démarches ont vocation à s'inscrire dans l'éducation populaire. Elles se veulent participatives et émancipatrices pour les habitant-es des territoires fragilisés.

Concrètement, cela concerne les actions de convivialité et de lien social, l'accès aux droits et la lutte contre l'illectronisme, la gestion urbaine et sociale de proximité, les actions de médiation, l'accès à des solutions de mobilité, l'accès à la culture et aux pratiques culturelles, l'accompagnement de collectifs d'habitant-es pour monter des projets...

Le Mouvement des Régies accompagne ses membres sur le développement social à plusieurs échelles : à celle du réseau, via les communautés de pratiques et la publication de guides ou à celle d'une Régie, via un appui méthodologique. Par ailleurs, au niveau national, le Mouvement anime des partenariats clés et représente les Régies comme actrices du changement social sur leurs territoires.

Les accompagnements et l'animation du réseau

Après le lancement de la communauté de pratiques des « P'tits cafés du développement social » en juin 2023, l'année 2025 a permis d'organiser une journée dédiée à Paris en rassemblant les CIP et les chargés de développement pour partager le projet politique des Régies, favoriser l'interconnaissance et développer de nouveaux projets. Une journée directeurs/directrices a également été organisée dans la continuité de cette journée du 8 octobre pour ancrer les pratiques.

Le Mouvement a aussi soutenu des Régies sur de nombreuses thématiques, ce qui témoigne de la richesse des projets menés : appui à la création d'espaces de vie sociale, participation des habitant-es à la vie de la Régie, séminaires de réflexion en développement social, séminaires régionaux de mobilisation des habitant-es et des bénévoles...

L'année 2025 a été également riche du côté de la GUSP parc privé : sept Régies se sont ainsi engagées dans une contractualisation avec leurs collectivités et l'ANAH, dans le cadre de l'expérimentation nationale Régies en Copropriétés. Cette expérimentation, qui a pris fin en 2025, vise en effet à agir dans le champ de la GUSP auprès des copropriétés fragiles et dégradées et de leurs habitant-es, pour améliorer leur cadre de vie, développer une offre de médiation de proximité, et des services aux habitant-es.

Le Mouvement des Régies a remis en place deux séminaires territoriaux de travail sur la mobilisation des habitant-es et bénévoles en région AURA et en région Grand Ouest. La centaine de participant-es présents ont apprécié ces temps d'échange et de réflexion autour du bénévolat et de la place des habitant-es dans leurs Régies. Chaque Régie participante a pu repartir avec un plan d'action complet à l'issue des deux jours de séminaire, afin de poursuivre la dynamique au sein de leurs propres structures.

CHIFFRES CLÉS

1/3 des Régies interviennent dans plusieurs quartiers dans le cadre de leur activité de lien social.

6/10 Régies ont une personne chargée du développement social en interne.

59% des Régies portent au moins une activité de médiation à destination des habitant-es.

Source : chiffres d'OSCAR 2025

RETOUR SUR QUELQUES VISITES APPRENANTES

Organisées par le Mouvement des Régies, les visites apprenantes offrent un temps privilégié pour découvrir des actions concrètes sur une thématique choisie, partager des pratiques et s'inspirer collectivement. Co-construites avec une Régie accueillante et parfois des partenaires, elles permettent de prendre du recul sur ses activités et d'enrichir ses approches professionnelles.



LA RECYCLERIE DE LA RÉGIE DE QUARTIER DE BOURGES 9 avril 2025 : 9 participant-es, 4 Régies

La journée a débuté par la découverte de la Régie et de la recyclerie, suivi par des ateliers pratiques en demi-groupes autour de l'expertise prix, du rangement et de la récupération de matières pour créer des objets. La visite s'est conclue par un atelier en co-construction autour de la Régie hôte pour répondre à une problématique rencontrée. Les participant-es sont repartis avec des éléments concrets pour développer une recyclerie ou des solutions à leurs facteurs bloquants.



LA PLATEFORME MOBILITÉ DE LA RÉGIE DE QUARTIER DE STAINS 14 octobre 2025 : 12 participant-es, 8 Régies

La visite a permis de découvrir un modèle complet de plateforme mobilité articulant accompagnement, vélo-école et ateliers de réparation, avec des temps pratiques favorisant l'appropriation par les participants. Elle a également réuni des partenaires clés, dont l'ADEME et le programme Vélo Égax de la Fédération des Usagers de la Bicyclette, renforçant les dynamiques de coopération. Cette rencontre a constitué un levier d'essaimage pour le réseau, avec plusieurs Régies engagées dans la démarche, dont la Régie de La Rochelle, depuis lauréate de l'AMI pour sa phase de déploiement.



UN MODÈLE D'ENTREPRISE ADAPTÉE AVEC LA RÉGIE DE QUARTIER DE STRASBOURG 8 et 9 décembre 2025 : 12 participant-es, 9 Régies

La Régie de Strasbourg a accueilli une visite apprenante dédiée au modèle de l'Entreprise Adaptée pour échanger sur les pratiques, les modalités de conventionnement et les conditions de déploiement. Cette rencontre a permis de partager des retours d'expérience concrets, avec l'appui de l'UNEA et d'outiller les structures souhaitant développer ce modèle. En 2024, 9,6 % des salarié-es en parcours d'insertion des Régies sont détenteur-ices d'une RQTH. Cette visite a donc constitué un enjeu stratégique pour la politique emploi du réseau : mieux accompagner les publics éloignés de l'emploi.



LA FORMATION DANS LES RÉGIES

La formation dans les Régies de Quartier ou de Territoire constitue un enjeu capital pour optimiser l'accompagnement des personnes dans leurs parcours professionnels et leur garantir une insertion durable. Il s'agit également d'un enjeu essentiel pour comprendre et s'approprier le projet politique des Régies, que l'on soit salarié-e ou bénévole.

Enfin c'est un enjeu de ressources humaines et de professionnalisation pour l'ensemble des salarié-es couvertes par notre convention collective commune. Pour toutes ces raisons, le Mouvement des Régies place la formation au cœur de ses priorités.

Notre offre de formation s'attache donc à encourager le fait associatif, à valoriser et à développer l'expertise des habitant-es, à professionnaliser les équipes et à améliorer les organisations.

FOCUS

La qualité de nos organismes de formation.

Après avoir renouvelé avec succès les deux certifications Qualiopi des organismes de formation Mouvement des Régies et Passag/e/s en 2024, les équipes des deux structures ont confirmé leur excellence en réussissant l'audit de contrôle réalisé en janvier 2026.

Ce résultat n'est pas le fruit du hasard : il récompense une année 2025 marquée par un travail rigoureux, régulier et profondément engagé. Tout au long de l'année, les équipes se sont mobilisées avec sérieux et constance pour préparer cette échéance exigeante, en renforçant leurs pratiques, en consolidant leurs processus et en veillant à maintenir un haut niveau de qualité dans chaque action de formation.

DES FORMATIONS POUR S'APPROPRIER LE PROJET RÉGIE

Six « Stages acteurs » ont eu lieu dans différentes Régies d'accueil (Billom, Camblanes et Meynac, Lannion, La Rochelle, Mâcon et Saint-Sauvant). Ce sont des moments de formation essentiels pour le Réseau, qui permettent à tout acteur et actrice, quel que soit son rôle dans une Régie, de découvrir le projet politique. Un stage acteurs est d'abord un temps de rencontre et d'échanges entre personnes aux profils variés.

Ainsi, nous invitons vivement les salarié-es en insertion, salarié-es permanent-es et bénévoles à venir composer ces stages. Sur une durée de trois jours, nos stages acteurs permettent aux participant-es (salarié-es et bénévoles) de mieux comprendre le projet Régie et la manière dont chacune peut contribuer à sa bonne mise en oeuvre locale. Une vidéo qui donne à voir de manière très concrète ce qu'est un stage acteurs a été réalisée et diffusée en 2022.

Depuis 2019, le réseau propose aux administrateurs-rices de Régie de participer à une formation en deux modules de deux jours pour mieux comprendre le fonctionnement associatif et la gouvernance, le modèle socio-économique et les processus de mobilisation participative.

En 2025, neuf administrateurs-rices ont ainsi participé à la session organisée à Paris. Cette formation leur permet de mieux prendre leur place dans la Régie et d'être plus à l'aise dans leurs fonctions. Elle peut même éveiller chez certains et certaines l'envie de se présenter à la présidence !

Neuf nouvelles directions de Régies ont pu bénéficier de la formation qui leur est dédiée, elle s'est déroulée au Mouvement des Régies puis dans la Régie de Blois pour le second module.

Trois séminaires des directions ont eu lieu en présentiel, les thématiques étaient « Économie des activités d'insertion », « Pour une bonne santé mentale des équipes de direction » et « Défendre le projet Régie : de la théorie à la pratique ».

Par ailleurs, cinq webinaires ont été organisés sur « le projet d'insertion dans les Régies de Quartier et de Territoire », « Les Régies citoyennes », « l'actualisation du plan comptable », « le partenariat entre la FNCIDFF (Fédération nationale des centres d'informations pour les droits des femmes et des familles) et le Mouvement des Régies » et « les recommandations sur la fiscalité des Régies ». Ils ont réuni 157 personnes.

Enfin, trois actions « Tour de France » ont été réalisées. Elles permettent à une ou deux personnes d'une Régie d'aller découvrir une activité, dont elles ont le projet, dans une autre Régie. Cela permet de s'inspirer, d'échanger et de repérer des leviers de réussite ou des points de vigilance à la création d'une nouvelle activité.

UNE OFFRE DE FORMATION ADAPTÉE AUX BESOINS

Le pôle formation a également mis en place une offre de formations thématiques, parmi lesquelles figurent notamment des actions portant sur la conduite d'un diagnostic territorial, le jeu et les pratiques ludiques dans les Régies, la précarité énergétique d'été, la création et l'animation d'un jardin collectif, la conduite d'un projet d'insertion dans une Régie, l'analyse de la situation de sa Régie et la construction d'une stratégie partagée, la prise en main du logiciel ETAPE ou encore une formation trésoriers-ères ou référent de site de compostage. C'est une liste non-exhaustive et variée qui démontre la pluralité des métiers et des enjeux dans une Régie !

D'autres formations sont organisées dans le cadre des fonds conventionnels de la branche des Régies, grâce à la sur-cotisation de 0,15 % de la masse salariale brute prévue par la Convention collective nationale des Régies. Les actions collectives de formations sont mises en place sous le contrôle de la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation. Parmi les différentes thématiques traitées on peut retenir l'accueil d'une nouvelle personne salariée dans une Régie, la gestion de l'agressivité, les conduites addictives en milieu professionnel, les démarches participatives, le métier de chef d'équipe et d'encadrant-e technique, la prise de parole en public, l'organisation de son travail, l'élaboration et la mise en oeuvre du plan de développement des compétences ou encore la coordination de l'évaluation des parcours d'insertion.

51 sessions de formation (80,5 jours)

115 Régies (dont associations de préfiguration) différentes

664 stagiaires

AU CŒUR DE LA MONTÉE EN COMPÉTENCES

Créé en 2012 par le Mouvement des Régies, Passag/e/s conçoit des formations sur-mesure dédiées aux enjeux des Régies de Quartier et de Territoire et aux structures de l'insertion par l'activité économique.

Fort de son expertise au sein de l'Économie sociale et solidaire depuis bientôt 15 ans, Passag/e/s intervient et accompagne les structures locales dans le renforcement des compétences et l'insertion professionnelle au cœur des quartiers prioritaires pour soutenir les publics les plus fragiles.

L'année 2025 s'inscrit dans une trajectoire de relance pour Passag/e/s, avec une consolidation progressive des actions de formation et de ses différents dispositifs (Intra, Inter Régies, Groupes d'analyse des pratiques professionnelles, Certificat de Qualification Professionnelle d'Agent d'entretien et de proximité, catalogue Uniformation).

Les formations techniques et métiers représentent une part significative des actions déployées tandis que les formations orientées sur le développement personnel et professionnel ainsi que le management et la gestion forment l'autre part notable des actions déployées en 2025, illustrant la capacité de Passag/e/s à répondre de manière fine aux besoins des structures et des territoires.

Avec le soutien des Régies et l'appui du Mouvement des Régies, Passag/e/s poursuit sa redynamisation et son engagement au service du développement des compétences des acteurs et actrices de l'économie sociale et solidaire au plus près des besoins des salariées et des réalités de chaque territoire.

ORGANIGRAMME

Passag/e/s est un organisme de formation dédié aux structures de l'Économie sociale et solidaire (ESS) et de l'Insertion par l'activité économique (IAE).



STÉPHANE LHARDY

Formateur, coordinateur CQP
slhardy@passages-formation.fr



WILLY SHAMANCIEY

Chargé de formation
willy.shamanciey@passages-formation.fr



ANNE-MARIE WIATR

Assistante de formation
amwiatr@passages-formation.fr

ASSOCIATION EUROPÉENNE DES RÉSEAUX ET RÉGIES DE QUARTIER

En 2025, l'Association Européenne des Réseaux et Régies de Quartiers (AERDQ) est entrée dans une nouvelle dynamique après plusieurs années d'inactivité.

L'Assemblée Générale de septembre 2025 a réuni des représentants des Régies françaises et belges. Un nouveau conseil d'administration et un bureau ont été constitués. L'enjeu d'interconnaissance a été formulé, ce qui a donné lieu à un webinaire, qui s'est tenu en décembre 2025 et a été suivi par plusieurs Régies françaises et wallonnes.

L'objectif de cette première rencontre virtuelle était d'encourager le partage d'expériences de modèles socio-économiques originaux en matière de solidarité, de citoyenneté et d'écologie. Ces enjeux sont en effet primordiaux et représentent une priorité commune à toutes les Régies européennes.

À l'issue du webinaire, il a été décidé de répondre à l'appel à projet Erasmus+ pour faciliter les mobilités en vue de porter un projet de coopération entre les Régies à moyen terme.

Le dynamisme de l'AERDQ est aussi étroitement lié à celui de la Commission Europe du Mouvement des Régies qui réunit, à intervalles réguliers, plusieurs directeurs et présidents de Régies. Toutes et tous partagent l'ambition d'apporter une dimension européenne aux problématiques auxquelles ils sont confrontés dans la gestion de leurs propres structures. Il est en effet clair que les grands sujets de la jeunesse, des territoires délaissés, de l'immigration et de l'asile, de la citoyenneté et de la démocratie locale, de l'innovation sociale ou de la transition écologique et solidaire ne pourront être pleinement envisagés et traités qu'à l'échelle de l'Europe.

FOCUS



Certificat de qualification professionnel : Agent d'entretien et de proximité

Sept sessions de formation ont été organisées, deux à Paris, une à Toulouse, une à Rodez, une à Carcassonne et deux en Guyane. 64 candidat·es ont validé leur certification. Depuis sa création en 2016, 336 candidat·es ont été diplômé·es. Pour rappel, notre Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Agent d'Entretien et de Proximité est inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP n° 36742). Le Mouvement des Régies est chargé de l'organisation du jury d'évaluation et du suivi des cohortes. Passag/e/s assure la formation des salarié·es au métier d'agent d'entretien et de proximité.

COMMUNICATION & PLAIDOYER

UNE PRIORITÉ STRATÉGIQUE

La communication et le plaidoyer ont été identifiés comme des priorités stratégiques à l'échelle du Mouvement. Dans ce cadre, une vice-présidence dédiée a été créée, afin de piloter la politique et les initiatives portées par le réseau.

De même, une commission communication et plaidoyer a été mise en place à la suite de l'Assemblée générale 2025. Organisée autour du Vice-Président en charge de ces délégations et de la responsable communication et plaidoyer, elle réunit plusieurs administrateurs et administratrices du réseau et a pour missions d'être force de réflexion et de proposition ainsi que de valider les actions mises en œuvre.

FAIRE ENTENDRE LA VOIX DES RÉGIES

En 2025, le Mouvement des Régies a poursuivi une ambition claire : faire entendre la voix des Régies là où se construisent les décisions publiques. Il a renforcé ses actions de représentation, de communication et de plaidoyer, avec une présence affirmée dans les événements structurants du secteur.

UNE PRÉSENCE ACTIVE DANS LES TEMPS FORTS NATIONAUX

Le Mouvement a été présent lors de plusieurs événements clés, afin de porter la voix des Régies, valoriser leurs actions et renforcer leurs partenariats :

- Le Congrès Hlm avec la tenue d'un stand permettant d'informer, de rencontrer et d'échanger avec les acteurs du logement social. Cet événement a également été marqué par la signature d'une convention entre le Mouvement des Régies et Paris Habitat afin de pérenniser et de renforcer les coopérations locales.
- Le colloque à l'Assemblée nationale (5 juin 2025), un moment structurant pour le plaidoyer, cet événement, organisé à l'initiative conjointe du Mouvement des Régies et de Soumya Bourouaha,

députée de la 4^e circonscription de Seine-Saint-Denis, a permis aux Régies de Quartier et de Territoire de faire entendre leur voix auprès des parlementaires et d'initier la constitution d'un groupe de soutien politique.

- La Fête de l'Humanité avec l'organisation d'une table ronde réunissant des membres du collectif IAE pour mettre en débat les enjeux d'insertion et de transformation sociale portés par les Régies.

Ces temps forts contribuent à inscrire durablement les Régies comme actrices incontournables de l'Économie sociale et solidaire et du développement territorial.

UN PLAIDOYER STRUCTURÉ ET COLLECTIF

Le plaidoyer du Mouvement se construit de manière collective, en articulation étroite avec les réseaux du collectif de l'Insertion par l'activité économique (IAE), les groupes de travail internes au Mouvement et les échanges réguliers avec les parlementaires et partenaires institutionnels. Cette dynamique permet de porter des propositions ancrées dans les réalités de terrain, tout en consolidant une parole politique commune.

L'année a également été marquée par des temps de mobilisation, notamment devant le Sénat, le 4 décembre 2025, pour défendre le budget de l'Insertion par l'activité économique.

Colloque à l'Assemblée nationale, le 5 juin 2025.



DES OUTILS DE COMMUNICATION POUR VALORISER L'ACTION DES RÉGIES

Le Mouvement poursuit le développement de ses outils de communication pour renforcer la visibilité du réseau et diffuser ses messages :

- La lettre d'information du Mouvement des Régies, rendez-vous régulier, est diffusée tous les deux mois et permet de partager les actualités du réseau, de valoriser les initiatives locales et de faire circuler les informations clés.
- Les réseaux sociaux continuent de se développer avec des publications régulières mettant en lumière les actions des Régies et relayant les messages clés auprès des partenaires et du grand public.
- Le site internet reste un point d'entrée essentiel pour s'informer sur les Régies et la vie du Mouvement, avec plus de 21 000 visites annuelles, il est un outil structurant de diffusion et de valorisation.

PRODUIRE ET PARTAGER DES RESSOURCES

Des publications pour valoriser et accompagner les pratiques des Régies

Le Mouvement des Régies publie régulièrement des guides dont l'objectif est de promouvoir et capitaliser les actions menées par les Régies, afin d'en renforcer l'impact.

Chaque publication est construite en lien avec les Régies : le Mouvement en définit les contenus, organise la consultation, puis assure la rédaction. Leur vocation pédagogique en fait des outils utiles pour nourrir les réflexions internes, mais aussi pour témoigner de la richesse et de la portée du projet Régie auprès d'un public plus large : réseaux de l'IAE, de l'ESS, partenaires institutionnels locaux, régionaux et nationaux, etc.



Tous nos guides sont disponibles via ce QR-code.



LE SYNDICAT EMPLOYEUR DES RÉGIES DE QUARTIER



GENÈSE DU SYNDICAT EMPLOYEUR DES RÉGIES DE QUARTIER (SERQ)

Le Syndicat Employeur des Régies de Quartier (Serq) a été créé en 1995 afin de représenter et défendre les intérêts des employeurs du réseau des Régies de Quartier et de Territoire. Depuis 2012, le Serq est reconnu organisation patronale représentative dans le champ de la Convention collective nationale des Régies de Quartier (n°3105). Cette représentativité a été confirmée par l'arrêté du 24 juin 2025.

L'histoire conventionnelle de la branche débute en 1999 avec la signature d'un accord collectif national par l'ensemble des organisations syndicales représentatives de salariés. En 2012, cet accord a évolué pour devenir la Convention collective nationale de branche des employeurs de Régies de Quartier.

Cette convention collective s'applique à l'ensemble des personnels des Régies de Quartier et de Territoire, au Mouvement des Régies, aux groupements d'employeurs de Régies ainsi qu'aux associations poursuivant des finalités similaires, quelle que soit la nature de leur contrat de travail ou l'emploi occupé. Son champ d'application couvre l'ensemble du territoire national, y compris les départements d'outre-mer.

Au-delà de son cadre normatif, la convention collective constitue un levier structurant pour la branche. Elle permet notamment de garantir une cohérence des politiques sociales au sein du réseau, d'éviter les distorsions sociales entre structures et de favoriser une logique de mutualisation et de solidarité entre associations. Elle contribue également à promouvoir l'accès à la citoyenneté à travers un ensemble de règles et de pratiques professionnelles participant à l'apprentissage de la vie en entreprise.

NOUVELLE INCARNATION DE LA PRÉSIDENTIE DU SERQ

Depuis le 25 juin 2025, la présidence du Serq est assurée par Jean-Marc Ambroise, également président de la Régie de Quartier de Cayenne.

Président de cette Régie depuis sa création en 2015, il est administrateur engagé au sein du Mouvement des Régies et du Serq depuis près de cinq ans. Son engagement, son sens du dialogue et de la concertation, ainsi que son écoute et sa bienveillance, sont unanimement reconnus par les membres du conseil d'administration.

Jean-Marc Ambroise s'est fixé pour objectif de poursuivre les actions engagées par le Serq, notamment la défense des intérêts des structures adhérentes, la promotion des valeurs portées par le projet des Régies de Quartier et la valorisation de l'action des Régies dans les projets structurants qu'elles mènent quotidiennement au service des territoires. Il affirme également sa volonté de porter, avec l'ensemble des Régies, une dynamique collective fondée sur un cadre démocratique serein et bienveillant.

Le Serq agit par ailleurs en faveur de l'évolution continue de la Convention collective nationale afin qu'elle prenne pleinement en compte les transformations du travail et les évolutions de la société.

Si cette convention a le mérite de traduire, dans le champ professionnel, les objectifs et ambitions portés par le Manifeste et la Charte des Régies de Quartier, il apparaît néanmoins nécessaire d'adapter régulièrement ses dispositions afin de mieux intégrer les évolutions des métiers, la reconnaissance des qualifications — notamment acquises par l'expérience — et les dynamiques salariales correspondantes.

LE RENFORCEMENT DE L'ÉQUIPE DU SERQ

En août 2025, Christine Rey a rejoint le Serq, en qualité de chargée de mission RH, pour appuyer la Responsable des relations sociales, Assia Rezig dans les divers volets stratégiques et techniques du Syndicat. Ce renfort reflète le développement soutenu des activités du Syndicat et sa volonté de proposer une offre de services complète et renforcée au service de ses adhérents.

LE LANCEMENT D'UNE NOUVELLE OFFRE DE SERVICES

Dans un contexte marqué par l'évolution constante du cadre juridique et des responsabilités employeur, le SERQ renforce son engagement auprès de ses adhérents en lançant une nouvelle offre de services dédiée à l'appui à la fonction Employeur. Cette offre vise à accompagner de manière plus soutenue les structures dans la sécurisation de leurs pratiques, le développement de leurs compétences et le partage d'expériences. Elle s'articule autour de plusieurs dispositifs complémentaires. Dès septembre 2025, le SERQ déploie une communauté de pratiques dite « la boussole sociale » destinée à favoriser les échanges entre professionnels, le partage de retours d'expérience et l'intelligence collective autour des enjeux liés à la fonction Employeur.

Par ailleurs, une mission d'audit social est déjà proposée afin d'accompagner les structures dans l'analyse de leurs pratiques et la sécurisation de leurs organisations. Cet audit permettra d'identifier les points de vigilance, de renforcer la conformité aux obligations réglementaires et de consolider les pratiques internes.

Enfin, dans une logique de professionnalisation continue du réseau, le Serq développe un programme de classes virtuelles et de webinaires consacrés à des thématiques juridiques et sociales.

Ces temps d'information et de formation permettront d'apporter des éclairages opérationnels, de décrypter les évolutions réglementaires et de soutenir les acteurs dans l'exercice de leurs responsabilités employeur.

À travers cette nouvelle offre de services, le Serq affirme sa volonté d'apporter un accompagnement structurant, concret et durable aux structures du réseau, en leur offrant des outils, des ressources et des espaces d'échange adaptés aux défis actuels, qui sont de nature organisationnels, juridiques et humains auxquels elles sont confrontées.

LA BRANCHE DES RÉGIES DE QUARTIER : UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE AFFIRMÉE

L'année 2025 a été marquée par un dynamisme significatif du dialogue social au sein de la branche, illustré par la pluralité des textes conclus ainsi que par l'avancée des travaux engagés dans le cadre de la rénovation de la convention collective nationale.

Dans cette continuité, l'année 2026 s'annonce également riche en travaux. Les équipes du Serq sont notamment mobilisées pour élaborer des outils opérationnels destinés à accompagner les Régies dans la mise en œuvre des évolutions issues des travaux de refonte des grilles de classification et de rémunération, dans une perspective de simplification et de sécurisation du quotidien juridique et RH des structures.

La vie paritaire de la branche en 2025 s'est traduite par une activité soutenue des différentes commissions

Commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation (CPPNI)

La CPPNI est co-présidée par Jean-Marc Ambroise, pour le Serq, et Karen Mantovani (CGT) pour les organisations syndicales représentatives.

Référente de la commission : Luciane Bécart.

Six réunions se sont tenues en 2025.

Commission santé et prévoyance

Référent de la commission : Pierre Tréguier.

Deux réunions se sont tenues en 2025.

Commission d'interprétation

Cette commission est également co-présidée par Jean-Marc Ambroise pour le Serq et Karen Mantovani (CGT) pour les organisations syndicales représentatives.

Aucune saisine n'a été enregistrée au cours de l'année 2025.

Commission paritaire nationale emploi et formation (CPNEF)

La co-présidence côté Serq a été assurée par Lucyane Bécart, puis reprise en cours d'année par Jacques Limouzin. Du côté des organisations syndicales représentatives, la co-présidence a été assurée par Annick Alleaume (FO), puis par Pauline Dupas (CFDT).

Trois réunions se sont tenues en 2025.

Les principaux avenants conclus en 2025

Plusieurs avenants ont été signés au cours de l'année 2025. Ils sont le fruit d'un dialogue social constructif visant à renforcer les garanties sociales des personnels des Régies, qu'il s'agisse des salariés permanents ou des salariés en parcours d'insertion.

Parmi les accords conclus figurent notamment :

- L'avenant du 24 juin 2025 à la Convention collective nationale des Régies de Quartier relatif au droit syndical, précisant les garanties accordées aux salariés participant aux négociations collectives et aux instances paritaires ;
- L'avenant n°2 du 25 novembre 2025 pérennisant le dispositif du forfait annuel en jours ;
- L'avenant n°12 du 25 novembre 2025 à l'accord du 13 février 2015 relatif aux orientations en matière de formation professionnelle, dans le cadre de la réforme du système de formation ;
- La décision de revalorisation du point d'indice conventionnel applicable à compter du 1^{er} janvier 2026, correspondant aux minima de branche.

LE CHANTIER DE RÉNOVATION DES GRILLES DE CLASSIFICATION ET DE RÉMUNÉRATION

Au-delà de la signature de plusieurs avenants, l'année 2025 a constitué une étape structurante dans les négociations menées en CPPNI concernant la rénovation des grilles de classification et de rémunération.

Ces travaux ont été conduits avec l'appui de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact), qui a accompagné les partenaires sociaux lors des différentes phases du projet : lancement, phase intermédiaire et finalisation.

Plusieurs étapes importantes ont été engagées :

- La mise en place d'une phase de test grandeur nature (« crash test ») auprès de dix Régies volontaires afin d'évaluer les évolutions envisagées, avec restitution des résultats en CPPNI.
- La réalisation de travaux de simulation et d'analyse d'impact concernant la nouvelle grille de rémunération ainsi que d'un dispositif d'ancienneté.
- L'élaboration de livrables opérationnels clés en main, en cours de consolidation par les équipes du Serq, destinés à accompagner la conduite du changement et à faciliter le déploiement pratique des nouvelles dispositions en cas de signature par les partenaires sociaux.

LA RECONDUCTION DE LA MISSION D'ACCOMPAGNEMENT DU CABINET ARKOL EN ACTUARIAT

Cette démarche vise à sécuriser le pilotage des régimes frais de santé et de prévoyance, permettant aux partenaires sociaux de s'appuyer sur une expertise technique indépendante pour éclairer les analyses et accompagner les décisions stratégiques relatives à l'évolution et à la pérennité de ces dispositifs.

PERSPECTIVES 2025-2028

UN MOUVEMENT RASSEMBLÉ AUTOUR D'UNE AMBITION RENOUVELÉE

Au fil des années, les Régies de Quartier et de Territoire ont démontré leur capacité à innover, à créer du lien social et à transformer les territoires depuis le terrain, au plus près des habitant-es. Cette force collective, ancrée dans les valeurs de l'économie solidaire, de l'éducation populaire et de la démocratie locale, est le socle sur lequel le Mouvement entend bâtir les prochaines étapes de son développement.

Face aux défis sociaux, environnementaux et démocratiques qui traversent nos sociétés, le Mouvement des Régies affirme une ambition claire pour les trois années à venir : réaffirmer notre projet politique pour renforcer les moyens d'action des Régies et leur pouvoir de transformation des territoires.

Ce projet stratégique 2025-2028 est le fruit d'un travail collectif initié fin 2024 et mené avec les administrateurs, l'équipe salariée et le Bureau, accompagné par le cabinet MOUVENS. Il a été présenté et discuté lors de notre Assemblée générale annuelle des 13 et 14 juin 2025, avant de se traduire en un plan d'action pluriannuel assorti d'un dispositif de suivi partagé.

Cette ambition se décline autour de **quatre grandes orientations stratégiques** :

1 Renforcer notre plaidoyer et notre représentation nationale

Pour porter haut et fort la voix des Régies, nous voulons asseoir notre position d'interlocuteur reconnu des politiques publiques, à tous les niveaux. Cela passe par un plaidoyer co-construit avec le réseau, des alliances renforcées avec les acteurs de l'ESS et de l'IAE, et la valorisation des projets pilotes comme preuves concrètes de l'impact des Régies sur les territoires.

2 Valoriser notre label comme marque d'engagement et de reconnaissance

Le label Régie de Quartier et de Territoire est un levier puissant : gage de qualité, il incarne nos valeurs et nos pratiques communes. Nous souhaitons en faire un outil de différenciation auprès des collectivités, des partenaires et des habitant-es, en l'adaptant aux enjeux actuels : transition écologique, innovation sociale, numérique.



3 Consolider le Mouvement comme centre de ressources pour le réseau

Nous voulons que le Mouvement soit un appui agile et concret pour chaque Régie.

Cela implique de mutualiser des outils, de mieux anticiper les risques, de proposer des espaces de coopération (mentorat, échanges de pratiques) et d'accompagner les parcours des Régies tout au long de leurs développements. En 2025, nous avons entamé, avec les administrateurs du Mouvement, une réflexion globale sur la gouvernance partagée du Mouvement.

4 Encourager l'innovation et la transition écologique et solidaire

Les Régies sont déjà à l'initiative sur de nombreux sujets (économie circulaire, mobilité, alimentation durable...). Nous voulons renforcer cet élan, en soutenant l'expérimentation locale, en valorisant les innovations existantes, et en mobilisant des financements dédiés avec les collectivités et les acteurs de l'ESS.

Le Mouvement des Régies s'appuie sur une histoire forte, des valeurs partagées et un réseau engagé. Ces nouvelles orientations marquent une nouvelle étape collective : fidèles à notre projet politique, tournées vers l'avenir, et résolument au service des habitant-es et des territoires.

NOS FINANCEURS



www.lemouvementdesregies.org



Agir avec
et pour
les habitants

144, boulevard de la Villette • 75019 Paris
Tél. : 01 48 05 67 58
accueil@lemouvementdesregies.org
SIRET 377 749 320 0042 • APE 7010 Z



Cofinancé par
l'Union européenne